

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 octobre 2023

Action Logement renouvelle son soutien aux bailleurs pour le logement des salariés

Action Logement a présenté à l'ensemble des opérateurs du logement abordable, réunis à l'occasion du 83^{ème} Congrès de l'USH, un panorama complet des dispositifs de financements mis à leur disposition. Dans le cadre de la Convention quinquennale 2023-2027, le Groupe paritaire mobilise 10,75 milliards d'euros pour soutenir les bailleurs dans leur effort de production de logements pour les salariés dans les Territoires.

Signée en juin dernier, la Convention quinquennale marque le renouvellement de l'engagement du Groupe en faveur de la production de logements abordables et durables pour les salariés des entreprises. Action Logements Services propose aux bailleurs plusieurs dispositifs de financements destinés à couvrir tous les champs d'activité et répondre à la diversité de leurs besoins.

En 2023, il s'agit notamment de :

FINANCER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES

- Prêts de droit commun aux personnes morales :
 - 440 millions d'euros pour le logement social et les Offices Fonciers Solidaires
 - 50 millions d'euros pour le logement intermédiaire
 - 152 millions d'euros pour le logement dans les Outre-mer

DEVELOPPER L'INGENIERIE TERRITORIALE

- 10 millions d'euros pour l'innovation dans les territoires

PARTICIPER AUX POLITIQUES PUBLIQUES DU LOGEMENT

- 350 millions d'euros de prêts et 324 millions d'euros en subventions pour la reconstitution de l'offre dans les opérations inscrites au NPNRU
- 250 millions d'euros en prêts et subventions au titre du programme Action Cœur de Ville

SOUTENIR LES ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAUX

- La Convention quinquennale prévoit une enveloppe de 325 millions d'euros en titre participatifs, subventions et dotations en fonds propres pour soutenir l'effort de production des bailleurs en faveur du logement abordable pour les salariés.
- Ces financements sont accordés dans le respect du principe de non-discrimination.
- Les bailleurs doivent formuler leurs demandes en répondant à un Appel à Manifestation d'Intérêt qui, en 2023 sera opérationnel du 6 au 31 octobre. Cet AMI sera reconduit en 2024 et ouvert dès le début d'année.

Le formulaire de dépôt des dossiers sera accessible sur le lien suivant : <https://ami.actionlogement.fr>

ACCELERER LA VENTE HLM POUR RECONSTITUER LES CAPACITES D'INVESTISSEMENT DES OPERATEURS

- L'Opérateur National de Vente a lancé son 5^{ème} Appel à Manifestation d'Intérêt. Il propose aux opérateurs :
 - d'acquérir des lots de 10 à 60 logements en pleine propriété,
 - de participer aux travaux de rénovation thermique, dans le cadre d'une enveloppe exceptionnelle de 16 millions d'euros, à concurrence de 50% de leur montant,
 - et d'ainsi porter l'ensemble des logements concernés à minima à étiquette C.

Le formulaire de dépôt des dossiers sera accessible sur le lien suivant : [Action Logement : Opérateur National de Vente](#)

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, [d'économies d'énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte [45 Entreprises Sociales pour l'Habitat](#), [5 filiales de logements intermédiaires](#) et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des [aides et services](#) qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre : [@ActionLogement](#) - [in](#) Action Logement - [Action Logement](#)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net